

André PEINE

LES MOYENS DE RECOMMANDATION
PROVISOIRES EN ALSACE - LORRAINE

1945 - 1949



ASSOCIATION DES SPECIALISTES
EN MARQUES POSTALES ET OBLITERATIONS
D'ALSACE - LORRAINE

1990

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1er. LE RETABLISSEMENT DU SERVICE POSTAL FRANCAIS EN 1944-45.

LES CONDITIONS DE LA REPRISE DU SERVICE DES P.T.T. (17) - LE MATERIEL POSTAL (24) - Les timbres à date (25) - Les registres de recommandation (29)

Chapitre II. LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES précisant le mode opératoire pour l'enregistrement des objets recommandés ou chargés.

MODE OPERATOIRE POUR L'ENREGISTREMENT DES OBJETS RECOMMANDES DANS LE REGIME INTERIEUR (38) - Application de la note Po 3 du 23.10.1942 (39) - Typologie des griffes linéaires (41) - Griffes linéaires particulières (45) - Tampons de substitution (48) - Mentions de recommandation exclusivement manuscrites (51) - DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES OBJETS RECOMMANDES DU REGIME INTERNATIONAL (53) - FIN DU REGIME DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES DE 1942 (55)

Chapitre III. LES TAMPONS DE RECOMMANDATION DE FABRICATION LOCALE.

BAS-RHIN (59)- HAUT-RHIN (73) - MOSELLE (85)

Chapitre IV. TARIFS POSTAUX ET AFFRANCHISSEMENTS

LES TARIFS POSTAUX ENTRE LE 1er MARS 1945 ET LE 6 JANVIER 1949 (94) - TIMBRES-POSTE ET AFFRANCHISSEMENTS (104) - Affranchissements dits "philatéliques" (110)

Chapitre V. CATALOGUE.

BAS-RHIN (115) - HAUT-RHIN (135) - MOSELLE (149)

LE RETABLISSEMENT DU SERVICE POSTAL FRANCAIS EN 1944 - 45

1. Les conditions de la reprise du service des P.T.T.

Après la reconquête de la France, à partir de la Normandie et de la Provence, les armées alliées étaient parvenues en septembre 1944 en Lorraine. L'été touchait à sa fin et tout donnait à penser qu'il ne tarderait pas à en être de même de la bataille pour la libération complète du territoire national.

La littérature traitant de cette période de notre histoire est très abondante. Elle se borne cependant en général à une relation des événements militaires et n'évoque que très succinctement les aspects économiques. Dans son ouvrage "Libération de l'Alsace" paru chez Hachette dans la collection "La Libération de la France" (Paris - 1975), le Professeur Fernand L'HUILLIER consacre quelques pages fort bien documentées aux difficultés de communication qui ont menacé l'Alsace et la Lorraine de paralysie durant le rude hiver de 1944-1945. Il relève à juste titre que *"c'est le rétablissement du service des P.T.T. qui constitue l'un des chapitres les moins connus et pourtant les plus exaltants de la Libération"*.

La relation de la remise en marche des services postaux d'Alsace et de Lorraine a été faite par celui que le Ministre des P.T.T. du Gouvernement Provisoire avait chargé le 5 septembre 1945 des fonctions de Directeur Régional des Services Postaux de STRASBOURG, Zéphyrin HAY, dans un rapport de quarante deux pages, daté de mai 1946. Nous vous en proposons ci-dessous quelques extraits propres à retracer les conditions dans lesquelles s'est effectuée la reprise du service postal, vue par l'un de ses principaux acteurs (*).

"Prévoyant les difficultés qu'elle allait rencontrer dans la région de STRASBOURG, l'Administration décida en Septembre 1944 et alors que l'époque de la libération des territoires à organiser ne pouvait encore être déterminée, de confier à un échelon administratif spécial la mission de prendre contact avec les services accessibles et de réaliser leur mise en route au fur et à mesure de l'avance des Armées alliées."

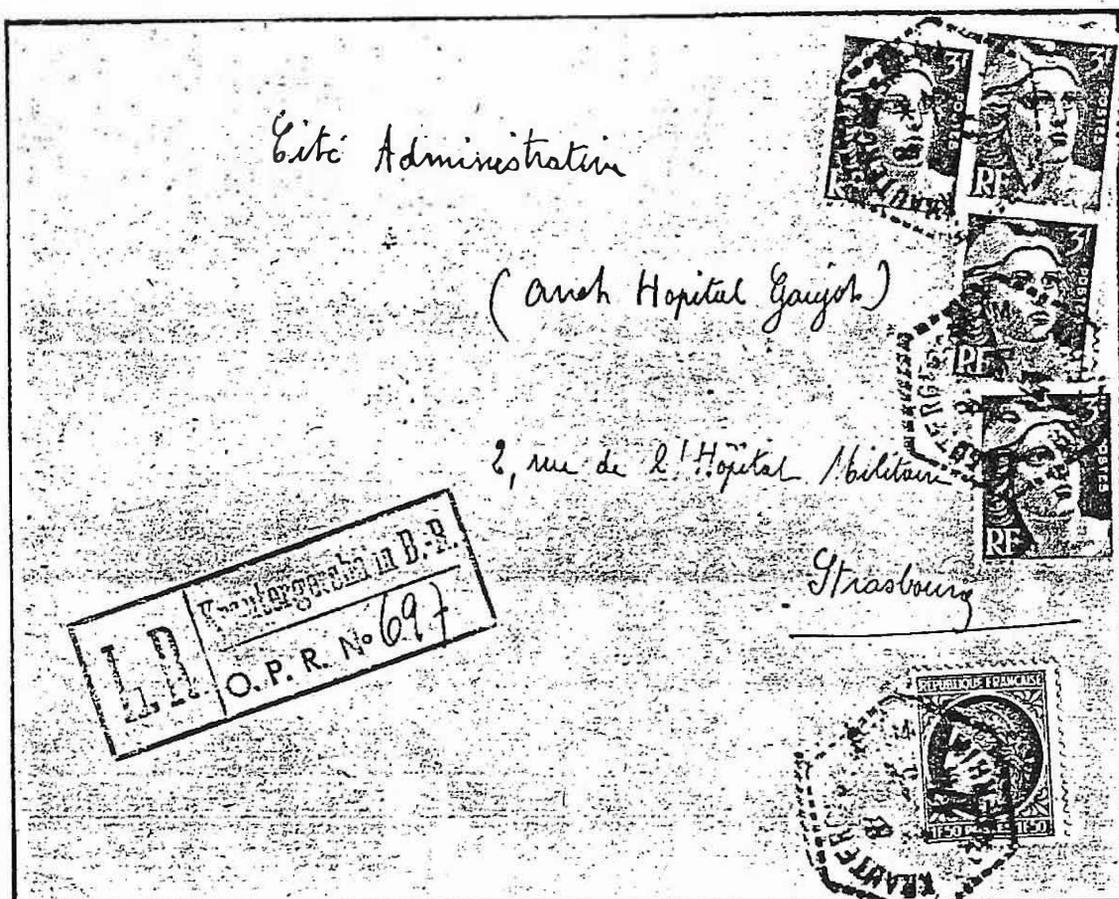
(*) Voir aussi l'article paru dans Diligence d'Alsace (N°32 - 1985) "Le rétablissement du service postal en Alsace (fin 1944 et année 1945)".

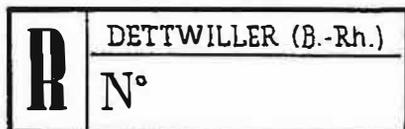
B A S - R H I N

Au vu des nombreuses lettres examinées pour le département du Bas-Rhin, nous pouvons affirmer que tous les tampons sont le fruit d'initiatives locales, sans qu'il y ait eu concertation entre les receveurs pour la mise en service d'un tampon identique ou pour avoir recours à un fournisseur susceptible de proposer un même type de tampons à différents bureaux.

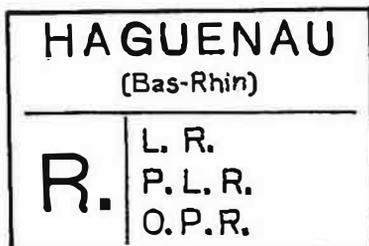
Dans deux cas seulement, les tampons en usage font ressortir une unité d'action dans le choix du matériel. Il s'agit d'abord du bureau de la Recette Principale de Strasbourg dont le receveur a fait fabriquer en 1945 un même tampon pour la recette elle-même et pour les bureaux qui lui étaient rattachés: Finkwiller, Port du Rhin et Place de la Bourse. Il en fut de même à Bischwiller dont le receveur avait fait fabriquer pour les guichets annexes d'Oberhoffen sur Moder et de Weyersheim un tampon à l'image de celui qu'il utilisait lui-même.

Il convient par ailleurs de souligner que, à ce jour, ces deux bureaux sont, avec celui de Krautergersheim, les seuls bureaux secondaires du Bas-Rhin pour lesquels l'emploi d'un tampon a été signalé.

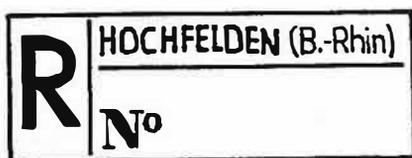


DETTWILLER

1945 VIOLET
1946 VIOLET
1947 VIOLET

HAGUENAU

1947 VIOLET

HOCHFELDEN

1946 NOIR
1947 NOIR

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Bas-Rhin
LR OPR N° _____

1946 VIOLET
1947 VIOLET

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Bas-Rhin
LRU N° _____

1948 BLEU

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Bas-Rhin
LR OPR No. _____

1949 VIOLET

Le tampon reproduit ci-dessous est sans doute celui d'une entreprise, non encore identifiée.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Bas-Rhin
LR. OPR. No. St.

?
1950 VIOLET

KRAUTERGERSHEIM

1947 VIOLET

TARIF DU 2 JANVIER 1947

Lettre au premier échelon de poids, premier jour du tarif, affranchie à 14F (port de la lettre = 4F50 + taxe de recommandation = 9F50).



TARIF DU 1er MARS 1947

Lettre au premier échelon, premier jour du tarif, affranchie à 13F50 (port de la lettre = 4F50 + taxe de recommandation = 9F).



Les lettres recommandées pour lesquelles un service supplémentaire a été demandé sont d'une relative rareté. Elles méritent une attention particulière à cause du port souvent élevé qu'elles nécessitaient.

VALEUR DECLAREE

Sté Strasbourgeoise des Asphaltes et des Bitumes, anct. A. NICOT
STRASBOURG-PORT-DU-RHIN, 4, rue du Bassin de l'Industrie

Valeur déclarée: --Cent Mille Francs (-100.000,-)

Société Strasbourgeoise des Asphaltes et Bitumes
anct. A. NICOT - S.A.

B S A N N

par SOULTZ-SOUS-FORETS

Bas-Rhin

TARIF DU 8 JUILLET 1947

Lettre, avec mention de recommandation manuscrite, affranchie à 137F:

- | | |
|---|-----|
| - Port d'une lettre au second échelon de poids | 9F |
| - Taxe de recommandation | 14F |
| - Taxe fixe de valeur déclarée (jusqu'à 1 000F) | 15F |
| - Droit de 1F par tranche de 1 000F en excédent | 99F |

====
137F

BUREAU	Cachet		Etiquette		Man	Griffe				Tam	Observations
			All.	Fra.		1	2	3	4		
GRANDFONTAINE											
GRAUFTHAL		255						46			
GREDELBRUCH		255 455						46 1948			
GUMBRECHTSHOFFEN		255			45			46	L1-3	46	
GUNDERSHOFFEN	220	255				46		45			Changement entre le 16.11.45 et le 2.10.46
HAGUENAU	220		OUI		46	45 46 47					OUI
HANGENBIETEN		255 249						46	L1-3	46	
HARSKIRCHEN		255							L1-4	46 L1-2,5 46	
HATTEN		255						46			
HEILIGENBERG		255						46			
HEILIGENSTEIN		255						46			
HERBITZHEIM	220 420	255			45	46 47 1948		45 46			Changement entre le 15.10.45 et le 4.11.46
HERRLISHEIM		255						46			
HILSENHEIM		255 249			45			46 47 1948	L1-3	46	* Type 449 en 1948
HINDISHEIM		255 455	OUI					46 1949	L1-3	46	
HIRSCHLAND		255			45				L1-4	46	
HOCHFELDEN	220				45	45					OUI

BAS - RHIN